



## ASSURANCES

**VERN A TRAVERS LE MONDE** a souscrit une assurance multirisques association comprenant une garantie responsabilité civile organisateur de voyage.

**VERN A TRAVERS LE MONDE** a souscrit également un contrat d'assurance voyage de groupe comportant notamment les garanties suivantes : Annulation, Assistance au voyageur, Frais médicaux et d'hospitalisation d'urgence à l'étranger, Dommages aux bagages, Responsabilité civile vie privée à l'étranger, Interruption de séjour.  
La cotisation est comprise dans les droits d'inscription.

Les conditions générales du contrat d'assurance qui régissent le fonctionnement des garanties et précisent les droits et obligations respectifs, peuvent vous être transmises sur demande de votre part.

Les assurances de **VERN A TRAVERS LE MONDE** ne couvrent pas :

Les dommages corporels qu'un participant peut subir sans qu'il y ait un responsable (ex : chute ou accident provoqué et subi par le participant lui-même). Contrôlez vos garanties prévoyance notamment prévoyance entreprise, accidents corporels individuels ou garantie accident de la vie.